



INFORMATION AUX PARENTS

Comme chaque année, une inscription administrative est obligatoire pour que votre enfant puisse accéder aux activités Restauration scolaire-Périscolaire-Extrascolaire.

Le dossier d'inscription sera disponible à partir du 9 avril 2018 Vous pourrez le retirer sur l'un des lieux suivants

- En Mairie, 1 place Antoinette Chocq
Au bureau du Service des Affaires Scolaires
(Aux heures d'ouverture au public)

- A la Ferme du Pavillon, 19 route de la Ferme du Pavillon
Au bureau du Service Enfance-Jeunesse

(Tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 15h00 à 19h00)

Il devra être complet et déposé au plus tard le 31 mai 2018 au Bureau Administratif de la Ferme du Pavillon.

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir contacter :

Le Service des Affaires Scolaires au **01.64.12.74.58**

Le Service Enfance-Jeunesse au **01.64.12.74.57**